



Dans l'esprit de Sœur Julie, fondatrice d'Eben-Hézer, la Cité du Genévrier s'engage auprès de personnes handicapées ou en perte d'autonomie, notamment du fait d'une déficience intellectuelle, d'un polyhandicap, de troubles du spectre autistique ou liés à l'âge.

Elle offre des prestations d'accompagnement socio-éducatives et socio-professionnelles pour permettre aux personnes accueillies de participer au déploiement concret, dans la vie quotidienne, des notions d'autodétermination et de participation citoyenne promues par la Convention des Nations-Unies relative aux droits de la personne handicapée.

Nous considérons la résidente ou le résident comme une personne unique qui a droit au bonheur et à une bonne qualité de vie. Nous veillons au respect et aux aspirations de la personne pour qu'elle puisse s'épanouir dans les meilleures conditions possibles.

**DANS UN ESPRIT D'INTÉGRATION, NOUS NOUS ORGANISONS DE SORTE QUE LA CITÉ DU GENÉVRIER VIVE AU PLUS PROCHE DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE, QUE LES LIMITES ENTRE L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR DE L'INSTITUTION S'ESTOMPENT PROGRESSIVEMENT.**

Nous œuvrons pour que l'institution soit un ensemble de prestations et de compétences, pour que les infrastructures soient souples et novatrices, au service du projet de vie de chaque bénéficiaire. Il a la priorité sur les contraintes institutionnelles.

### **Devenez donateur**

Votre générosité permet à la Fondation Eben-Hézer de poursuivre sa mission : offrir à ses bénéficiaires des soins appropriés, un cadre de vie agréable et développer leur potentiel.

En soutenant la Fondation, vous favorisez les activités et le développement de l'autonomie des résidents. Essentielles à leur qualité de vie, ces activités ne sont que partiellement prises en charge par les assurances sociales.

Si vous souhaitez soutenir Eben-Hézer, vous pouvez directement verser votre don sur notre IBAN : CH45 0076 7000 T090 2609 3.

